



ACTIVITES JEUNESSE TREFFLEAN

Fonctionnement

L'organisateur est la commune de TREFFLEAN.

La structure :

Les activités enfance jeunesse se déroulent au sein de l'école publique « Les Korrigans » Rue Per-Jakez Hélias et occupent les mêmes locaux que l'accueil périscolaire.

Elles accueillent les enfants de 6 ans (révolu) à 15 ans. Deux grandes sorties sont proposées chaque semaine (karting-ciné, accrobranches, parc d'attraction etc)

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 17h30.

Accueil des familles entre 8h30 et 9h30 et entre 16h30 et 17h30.

Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Dossier d'inscription:

L'inscription s'appuie sur deux formalités obligatoires :

- un **dossier de renseignements** valable 3 années scolaires (à signer chaque année)
- des **inscriptions** pour chaque période de fonctionnement, mercredis et vacances scolaires.

Le dossier de renseignements: Le document est disponible uniquement en Mairie.

Les inscriptions: pour les mercredis, elles se font entre 2 périodes de vacances (entre été et automne, automne et Noël etc). Pour les vacances, elles se déroulent en mairie deux semaines avant le début des congés. Le 1er jour est un samedi matin de 9h à 11h et le mercredi suivant de 9h à 11h et de 14h à 16h

Paiement: celui-ci se fait directement à l'inscription par chèque (à l'ordre du trésor public), chèques vacances, bons Caf et Msa.

Coordonnées :

Delphine LE BRAS

06 10 70 26 13

jeunesse@trefflean.com



ACCUEIL DE LOISIRS SULNIAC / TREFFLEAN

Fonctionnement

L'organisateur est la commune de SULNIAC. L'accueil de loisirs est géré par un comité de pilotage constitué d'élus des 2 communes, SULNIAC et TREFFLEAN, qui définissent les orientations de la structure.

La structure : L'accueil de loisirs est basé à Sulniac, « La P'tite Pom » et occupe les mêmes locaux que l'accueil périscolaire.

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans des deux communes, les mercredis, les petites vacances (une semaine à Noël) et une partie des vacances d'été (fermeture de 2 semaines au mois d'Août).

Horaires d'ouverture : de 7h15 à 19h00.

Accueil des familles entre 7h15 et 9h30 et entre 17h00 et 19h00.

Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Dossier d'inscription:

L'inscription s'appuie sur deux formalités obligatoires :

- un **dossier de renseignements** pour chaque année scolaire
- des **inscriptions** pour chaque période de fonctionnement.

Le dossier de renseignements: Hélène Nédellec tél : 07.77.26.62.51

Les documents sont disponibles sur le site internet de la commune de Sulniac (www.sulniac.fr). Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du dossier complet. Le dossier complet est à déposer à la P'tite Pom.

Les inscriptions (mercredis et/vacances) se font **uniquement** par courriel alsh@mairie-sulniac.fr

Facturation: celle-ci est établie au début de chaque mois suivant la présence de votre enfant.

Coordonnées :

La P'tite Pom

Route de Ker-Avalen

56250 Sulniac

06 26 75 44 45

alsh@mairie-sulniac.fr